



---

**COLLOQUE**

---

**WIPO/GEO/GE/21/INF/3  
ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 30 AOÛT 2021**

## **Colloque international sur les indications géographiques**

organisé  
par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

**Genève (rencontre virtuelle), 6 – 8 septembre 2021**

### **INFORMATION SUR LES CONFÉRENCIERS**

*établie par le Bureau international de l'OMPI*

MARGALITA AVKOPASHVILI

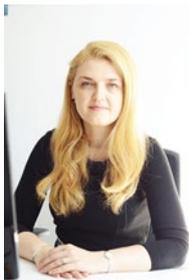


Margalita Avkopashvili est responsable des relations publiques et des ventes pour la société “Brotherscellar” à Kvemo Bolnisi (Géorgie).

Depuis son entrée dans la société Brotherscellar, elle a occupé différentes fonctions dans les domaines du journalisme et de la gestion administrative. Auparavant, elle a travaillé comme journaliste chargée des questions culturelles pour la chaîne de télévision Imedi, ainsi que comme responsable administrative pour LTD Coca-Cola South Group.

Mme Avkopashvili est la première femme viticultrice de Bolnisi. Elle a suivi une formation d’œnologie à l’école viticole Ana Gobabrelidze “Winemo”.

DELIA BELCIU



Delia Belciu, présidente du Comité des données de l’Association communautaire du droit des marques (ECTA), est une avocate roumaine, spécialisée dans les droits des marques et des dessins et modèles roumain et européen. Elle a été choisie par le tribunal d’arbitrage de la République tchèque pour participer en qualité d’expert aux procédures relatives aux principes UDRP. Mme Belciu siège actuellement au Conseil d’administration de l’ECTA, dont elle a précédemment présidé le Comité de l’Internet.

Mme Belciu figure dans l’indice *WTR 1000* de la revue *World Trademark Review*, qui a décerné le *ruban d’argent* à son cabinet (éditions 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) et lui a décerné, à elle-même, le *ruban d’or* (éditions 2019 et 2020). Mme Belciu est également référencée par la revue *Managing Intellectual Property* comme “IP Star” (éditions 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020).

Mme Belciu est régulièrement invitée à aborder des questions de propriété intellectuelle, parmi lesquelles les indications géographiques et les noms de domaine, lors de conférences ou dans des publications. Elle enseigne le droit européen et international de la propriété intellectuelle à des élèves de master au *Collège juridique franco-roumain d’études européennes*, qui est rattaché à l’Université de la Sorbonne, Paris I – Panthéon (France).

Elle siège actuellement au Comité stratégique et au Conseil d’administration du Registre européen des noms de domaines Internet (EURid) et travaille en tant que chargée de cours et membre du jury d’examen du Programme d’enseignement de l’EUIPO sur les marques et les dessins et modèles.

IRENE CALBOLI



Irene Calboli est professeure de droit à la faculté de droit de l'Université A&M du Texas, chercheuse à la faculté de droit de l'Université de Genève, professeure résidente à l'Université des sciences sociales de Singapour, maître de recherche à la faculté de droit de Melbourne et membre émérite de la faculté de droit et d'économie de l'Université royale du Cambodge.

Ses travaux de recherche actuels portent principalement sur les marques, les indications géographiques et les recoupements entre propriété intellectuelle et commerce international.

Mme Calboli est membre du Comité de rédaction du *Queen Mary Journal of Intellectual Property*, du *Journal of Intellectual Property Law and Practice* (Oxford) et des *WIPO-WTO Colloquium Papers* publiés conjointement par l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Organisation mondiale du commerce. Membre élue de l'American Law Institute et membre associée de la Singapore Academy of Law, elle siège actuellement au Conseil de l'International Law Association (Singapore Branch), au Conseil d'administration de la European Policy for Intellectual Property Law Association et au Comité des lois et règlements de l'Association internationale pour les marques. Elle a assuré la précédente présidence de la branche droit de l'art de l'Association of American Law Schools (AALS) et siège actuellement aux comités exécutifs des branches droit de l'art et droit comparé de l'AALS. Mme Calboli a occupé des postes de professeure résidente dans plusieurs universités d'Amérique du Nord, d'Europe et d'Asie et travaille actuellement comme spécialiste pour le Fulbright Specialist Program (2017-2020).

Elle est diplômée de l'Université de Bologne, de la London School of Economics and Political Science et de l'Université Queen Mary de Londres et a fait un stage au cabinet du président de la Cour de justice des Communautés européennes, le juge Mancini.

Mme Calboli est l'auteur de *Geographical Indications at the Crossroads of Trade, Development, and Culture* (Cambridge University Press, 2017, avec Ng-Loy W.L.); *Exhausting Intellectual Property Rights: A comparative Law and Policy Analysis* (Cambridge University Press, 2018, avec S. Ghosh); *The Protection of Non Traditional Trademarks: Critical Perspectives* (Oxford University Press, 2018, avec M. Senftleben); et de *The Cambridge Handbook of International and Comparative Trademark Law* (Cambridge University Press, à paraître en 2020, avec Jane c. Ginsburg).

SUELEN CARLS



Suelen Carls, ressortissante du Brésil, travaille comme maître de recherche à l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence en Allemagne. Elle est professeur résidente à l'Université de Marília (Unimar), au Brésil, où elle encadre des étudiants de master et des doctorants.

Elle est également formatrice à l'Académie de l'OMPI, où elle dispense le Cours de perfectionnement sur les marques, les dessins et modèles industriels et la Formation spécialisée à distance sur le système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

Mme Carls participe en outre à différentes activités bénévoles. Elle est membre fondatrice du réseau de coopération pour le renforcement des indications géographiques établi en 2014 dans l'État de Santa Catarina et coordonnatrice universitaire de l'Atelier de l'État de Santa Catarina sur les indications géographiques, qui se tient chaque année depuis 2012.

Mme Carls est docteure en droit diplômée de l'Université fédérale de Santa Catarina. Elle a réalisé une partie de ses travaux de doctorat à l'Université d'Oxford. Elle est également titulaire d'une licence de droit et d'un master de développement régional de l'Université régionale de Blumenau.

TANGUY CHEVER



Tanguy Chever est consultant hors classe et associé de la société AND International. Il est spécialisé dans les études économiques et l'évaluation des politiques publiques concernant les secteurs agroalimentaire, halieutique et aquacole.

Il a participé à de grandes études sur les indications géographiques au niveau de l'Union européenne et en a dirigé certaines. Il a encadré l'évaluation de la réglementation applicable aux indications géographiques réalisée en 2020 pour le compte de la Commission européenne. Il a également fait partie de l'équipe d'encadrement des différentes études qui ont été menées sur la valeur économique des indications géographiques dans l'Union européenne. Enfin, au cours des 12 dernières années, M. Chever s'est forgé une excellente connaissance des indications géographiques françaises à la faveur de différentes études, en particulier en ce qui concerne les vins, les produits laitiers et le secteur des fruits et légumes.

Ce parcours confère à M. Chever une excellente appréhension des incidences économiques et sociales des indications géographiques dans l'Union européenne, ainsi que des différences selon les secteurs et les territoires.

FRANCIS FAY



Francis Fay est à la tête de l'Unité des indications géographiques à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Voilà plus de 20 ans qu'il s'occupe de la politique relative aux indications géographiques, aux normes agricoles et aux systèmes de valeur ajoutée. À cet égard, il convient de mentionner qu'il a participé à plusieurs réformes de la politique de l'Union européenne concernant les indications géographiques.

M. Fay a travaillé dans le domaine du commerce agricole international en tant que chef du service des relations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, fonction qui lui a notamment valu d'assurer la liaison avec la FAO sur les questions relatives à la politique de développement agricole. Il a participé à la négociation des Accords de partenariat économique (pour le secteur agricole) et a œuvré à la promotion des indications géographiques dans un grand nombre de pays de par le monde. Auparavant, M. Fay a été responsable d'une partie des négociations relatives au commerce agricole avec les États-Unis d'Amérique et le Canada, notamment en ce qui concerne les vins et spiritueux.

Enfin, il a enseigné le droit au Trinity College, à Dublin.

HEATHER FORREST



Heather Forrest est chercheuse principale (adjointe) à l'Université de Tasmanie en Australie et consultante dans les noms de domaine de l'Internet auprès de certaines grandes marques internationales.

Elle est l'auteur de *Protection of Geographic Names in International Law and Domain Name System* (Wolters Kluwer, 2<sup>e</sup> édition, 2017), fruit de son travail de doctorat à l'Université de Berne (Suisse). Cette thèse lui a valu le prix Walther Hug, qui récompense les thèses de droit les plus remarquables en Suisse.

En 2007 et 2008, Mme Forrest a présidé l'organe de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) chargé de l'élaboration de la politique relative aux domaines génériques de premier niveau : l'Organisation de soutien en matière de noms de domaine génériques de l'Internet (GNSO). En tant que représentante de la GNSO, elle a occupé des fonctions de premier plan dans un groupe d'étude de l'ICANN, ainsi que dans un groupe de travail pluridisciplinaire sur les noms de pays et de territoires. Enfin, depuis décembre 2019, elle préside le Groupe de la propriété intellectuelle à l'ICANN.

ALEXANDRA GRAZIOLI



Alexandra Grazioli est actuellement directrice du Service d'enregistrement de Lisbonne au sein du Secteur des marques et des dessins et modèles de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). Elle est responsable de la gestion, du développement et de la promotion du système de Lisbonne, ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets touchant aux indications géographiques. Depuis son entrée à l'OMPI en 2014, elle a travaillé comme conseillère principale puis comme directrice au Cabinet du Directeur général.

Avant d'intégrer l'OMPI, Mme Grazioli a travaillé à l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle, d'abord comme examinatrice de demandes d'enregistrement de marques, puis comme conseillère juridique principale chargée de la coordination des questions relatives à l'OMPI et des négociations sur les indications géographiques. Enfin, elle a travaillé comme conseillère chargée des questions de propriété intellectuelle à la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève. En tant que représentante et cheffe de la délégation suisse, elle a participé à un certain nombre de réunions et a assisté à un certain nombre de négociations relatives à l'ensemble des domaines de la propriété intellectuelle, ainsi qu'aux questions de gouvernance et autres questions budgétaires à l'OMPI et à l'OMC (Accord sur les ADPIC et négociations du Cycle de Doha).

INTAN HAMDAN-LIVRAMENTO



Intan Hamdan-Livramento est économiste. Elle travaille dans la Section de l'économie de l'innovation, au Département de l'économie et de l'analyse de données, sous l'autorité de l'économiste en chef de l'OMPI, à Genève (Suisse). Elle est chargée d'encadrer les travaux de la section qui ont trait à l'économie de l'innovation et à la propriété intellectuelle et fait partie des quatre coauteurs du Rapport sur la propriété intellectuelle dans le monde depuis sa première édition en 2011.

Elle a plus de 15 ans d'expérience dans l'économie de l'innovation et le commerce international. Elle a publié différents articles sur des questions à la croisée des chemins entre la propriété intellectuelle, l'innovation et les économies parmi les moins avancées. Avant de travailler à l'OMPI, elle a travaillé au Fonds monétaire international et à l'Organisation mondiale du commerce.

Mme Hamdan-Livramento a obtenu son doctorat en *économie de l'innovation* à l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Elle est également titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en économie internationale de l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève, ainsi que d'un master en droit international et en économie du World Trade Institute de Berne (Suisse). Mme Hamdan-Livramento a passé son diplôme de premier cycle en économie au Whitman College, à Walla Walla, dans l'État de Washington (États-Unis d'Amérique).

MANAL ISMAIL



Manal Ismail est experte en chef des politiques de l'Internet à l'Autorité nationale de réglementation des télécommunications (NTRA), en Égypte. Elle travaille dans le domaine du développement de l'Internet et des politiques publiques connexes depuis 25 ans. Elle a participé au plan national d'édification de la société de l'information en Égypte et a fait partie de l'équipe qui a amené l'Internet dans le pays. Pendant plus de 15 ans, elle a représenté l'Égypte au Conseil consultatif gouvernemental (GAC) de l'ICANN dont elle a été l'un des vice-présidents à deux reprises. Elle préside actuellement le GAC dont elle assure la liaison avec le Conseil de l'ICANN.

Mme Ismail est un membre actif de la communauté mondiale de l'Internet. Elle fait partie de l'Internet and Jurisdiction Policy Network et du Forum sur la gouvernance de l'Internet (IGF). Elle est membre fondatrice de l'antenne égyptienne de l'Internet Society (ISOC-EG) et du Registre Internet pour l'Afrique (AfrINIC). Elle a également fait partie du Comité exécutif multipartite de NETmundial et a participé à l'élaboration de l'Internet Governance Glossary (IGG) de l'UNESCO. Elle a en outre siégé au groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (Internet Assigned Numbers Authority) (ICG) qui a œuvré au transfert de la supervision des fonctions IANA des autorités des États-Unis d'Amérique à la communauté multipartite mondiale. Enfin, elle a assuré la vice-présidence de la première équipe de contrôle de la responsabilité et de la transparence (ATRT1) de l'ICANN et a participé à l'action de la communauté arabophone jusqu'à l'obtention de la délégation de pouvoir requise et au lancement du ccTLD de l'Égypte en arabe.

Mme Ismail est titulaire d'une licence d'informatique de l'Université de Louisville (UofL), dans le Kentucky (États-Unis d'Amérique) et d'un diplôme de premier degré en électronique et ingénierie de la communication de la faculté d'ingénierie de l'Université du Caire (Égypte).

PAPE-TAHIROU KANOUTÉ



Pape-Tahirou Kanouté a fondé au Sénégal l'organisation Économie territoires et développement services (ETDS) dont il est le directeur exécutif depuis 2012.

Pape-Tahirou Kanouté est un ingénieur agricole spécialisé dans l'organisation et la surveillance de la qualité dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Également économiste et chercheur, il concentre son activité sur les économies et la gouvernance régionales. Il a travaillé pendant 15 ans sur la gouvernance régionale et le développement socioéconomique et

s'est intéressé en particulier aux indications géographiques en Afrique de l'Ouest et surtout au Sénégal. En tant qu'expert international auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), il a participé à un certain nombre d'études et de consultations, dont une sur le renforcement de la stratégie de l'Union africaine sur les indications géographiques, et en a dirigé plusieurs. Il a également dirigé des travaux visant à identifier et à évaluer les produits susceptibles d'être inclus dans un projet de renforcement des marques et des indications géographiques. On citera parmi ces produits le miel de Casamance (2011), le sel du lac Retba (2016), les pagnes tissés manjak (2016) et le madd de Casamance ou *Saba senegalensis* (2019). Il coordonne actuellement un projet visant à faire enregistrer l'indication géographique "madd de Casamance", avec le concours de la FAO et de l'OMPI.

M. Kanouté est membre et expert technique du groupe de travail sur les indications géographiques chargé de mettre sur pied une commission nationale des indications géographiques au Sénégal.

### LI YUE



Li Yue travaille comme consultant pour la Division de la protection des indications géographiques et des symboles officiels, qui relève du Département de la protection de la propriété intellectuelle de l'Administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine (CNIPA). Il est également employé par la CNIPA comme juriste de la fonction publique.

M. Li a une formation pluridisciplinaire dans les domaines de la science des aliments, du contrôle qualité, de la gestion administrative et du droit.

M. Li travaille à la protection des indications géographiques en Chine depuis 2005. Il est notamment rompu à l'examen technique des cahiers des charges relatifs aux indications géographiques et a participé à plusieurs reprises à des négociations bilatérales concernant indications géographiques.

### RETO MEILI



Reto Meili est coordonnateur de projet à la Division de la coopération internationale de l'Institut fédéral suisse de la propriété intellectuelle (IPI). Il a fait ses études dans le domaine de la coopération pour le développement international.

Dans ses fonctions actuelles, M. Meili est chargé de la planification, de la mise en œuvre, ainsi que du suivi et de l'évaluation des projets bilatéraux de coopération technique en matière de propriété intellectuelle entre la Suisse et ses pays partenaires.

HAZEL MOIR



Mme Hazel V. J. Moir, professeure adjointe au Centre for European Studies de l'Australian National University, mène des études empiriques sur les indications géographiques depuis septembre 2014. Dans ce cadre, de mars 2017 à mars 2019, elle a conduit le projet "Understanding Geographical Indications" (Comprendre les indications géographiques) grâce à la subvention Jean Monnet de l'Union européenne et publié différents articles dans les revues suivantes : *Journal of World Trade* (51(6), décembre 2017), *Studies in Agricultural Economics* (120(3), décembre 2018) and *Sustainability* (12(22), novembre 2020).

Mme Moir est économiste (Cambridge, 1966-1969). Elle est spécialisée dans l'élaboration et l'analyse des politiques. Elle a occupé des fonctions de haut niveau dans l'administration publique australienne pendant une vingtaine d'années, s'occupant principalement de questions en rapport avec l'industrie et le commerce.

Les travaux qu'elle mène actuellement sur les indications géographiques portent sur la quantité de producteurs de fromage établis en Australie, par rapport aux producteurs de fromage en Italie. Son objectif à travers cette étude empirique est de déterminer si un label collectif est la modalité la plus appropriée pour les indications géographiques dans un pays peu peuplé.

Mme Moir est titulaire d'un doctorat en démographie obtenu en 1975 à la Brown University, d'un doctorat en politique publique obtenu en 2010 à l'ANU et d'un master européen en droits de l'homme obtenu à l'Université de Padoue en 2001. Née en Écosse, elle s'est installée en Australie en 1979. Outre ses études aux États-Unis d'Amérique, Mme Moir a également travaillé en Nouvelle-Zélande, en Indonésie, en Thaïlande et en France.

PILAR MONTERO



Pilar Montero est professeure dans le Département de droit commercial de l'Université d'Alicante. Elle est experte en droit de la propriété intellectuelle et en droit de la concurrence. Elle est directrice du *Magister Lvcentinvs, Master en propriété intellectuelle et innovation numérique* à l'Université d'Alicante et codirectrice du "Séminaire international sur les indications géographiques" (Alicante). Elle fait partie de l'équipe de droit commercial d'Alicante sur les indications géographiques et est responsable du diplôme universitaire intitulé "*Diplôme spécialisé en sélection végétale et labels qualité*" de l'Université d'Alicante.

Elle fait en outre partie du groupe d'experts de l'Observatoire de l'Union européenne sur l'économie des plateformes en ligne et du Groupe d'experts juridique de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle (EUIPO) sur les mesures législatives relatives aux infractions en ligne. Mme Montero travaille en outre comme expert en propriété intellectuelle auprès du Parlement européen et de différentes institutions nationales, européennes et internationales.

Elle a publié différents ouvrages et articles dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la concurrence et de la numérisation. Ses publications les plus récentes sont : un ouvrage intitulé *Denominaciones de Origen e Indicaciones Geográficas (Appellations d'origine et indications géographiques)* (2016), et différents articles, comme suit : *Signos distintivos de calidad para productos no agrícolas (Labels qualité et produits non agricoles)* (2018), *El nuevo regimen de las marcas colectivas (Le nouveau cadre juridique des marques collectives)* (2019), *Desafíos de la digitalización para el derecho de la competencia (Les défis de la numérisation pour le droit de la concurrence)* (2019), *Plataformas digitales y competencia desleal (Plateformes numériques et concurrence déloyale)* (2020); *Towards a core unitary legal regime for Geographical Indications in the European Union digital market (Vers un régime juridique unifié concernant les indications géographiques sur le marché numérique de l'Union européenne)* (2021).

#### SHAWNA MORRIS



Shawna Morris est la directrice principale du Consortium for Common Food Names. Elle travaille avec les membres étrangers du groupe à défendre le droit de tous d'utiliser des noms communs pour désigner les produits alimentaires.

Elle exerce également les fonctions de vice-présidente chargée de la politique commerciale à la National Milk Producer Federation (Fédération nationale des producteurs de lait – NMPF) et à l'U.S. Dairy Export Council (Conseil des exportations de produits laitiers des États-Unis d'Amérique – USDEC). En cette qualité, son rôle est de faire en sorte d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour les membres de la NMPF et de l'USDEC sur les questions liées aux politiques commerciales internationales et aux politiques publiques connexes. Son travail consiste notamment à participer aux négociations relatives aux accords de libre-échange auxquels les États-Unis d'Amérique sont partie et aux travaux des instances chargées du commerce et de la coopération internationale, à participer à la levée des obstacles bilatéraux au commerce et à sensibiliser les membres du Congrès et du Gouvernement aux priorités de l'industrie laitière des États-Unis d'Amérique. Elle est notamment présidente du Comité national américain de la Fédération internationale du lait.

Enfin, Mme Morris est également conseillère du secteur privé auprès de l'ambassadeur du Bureau du représentant des États-Unis d'Amérique pour les questions commerciales au Comité consultatif technique du secteur chargé des questions de propriété intellectuelle, comme celles qui ont trait aux indications géographiques.

ALEXANDER PARRA PEÑA



Alexander Parra Peña travaille comme juriste pour “Artesanías de Colombia” depuis 2003. Il coordonne le projet de mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle dans le secteur de l’artisanat en Colombie.

M. Parra Peña a suivi la formation InterGI sur les appellations d’origine en Suisse, ainsi qu’une formation sur les réseaux publics d’aide dans le secteur de la solidarité à l’Université polytechnique de Valence (Espagne). Il a été invité à plusieurs rencontres nationales et internationales pour parler de la propriété intellectuelle appliquée aux produits d’artisanat.

M. Parra Peña a travaillé comme spécialiste dans différents services juridiques de l’administration publique et a également participé à différents projets éducatifs et sociaux.

Il est titulaire d’un master en propriété intellectuelle de l’Université de Los Andes, ainsi que d’une spécialisation en propriété intellectuelle, droit d’auteur et nouvelles technologies et d’une formation en coopération internationale et gestion de projets de l’Universidad Externado de Colombia.

KHALID RAHEL



Khalid Rahel est le chef de la Division de la qualité de la recherche et du développement au Ministère du tourisme, de l’artisanat, du transport aérien et de l’économie sociale du Royaume du Maroc. Il est ingénieur des mines.

Il est responsable depuis plus de 20 ans de la politique globale de qualité et de la stratégie nationale concernant l’artisanat au Maroc. L’équipe qu’il dirige a réussi à faire enregistrer une soixantaine de marques collectives et autres marques de certification et a encadré la certification de plus de 2000 unités de production dans le secteur artisanal. M. Rahel a également été à l’origine de l’introduction des indications géographiques dans l’artisanat, laquelle a conduit le Maroc à se doter d’une loi sur les labels dans ce secteur.

M. Rahel a en outre conduit un certain nombre de projets touchant à l’innovation et à la conservation du patrimoine et a notamment participé en qualité d’expert au projet de l’UNESCO sur la création d’un label d’excellence pour l’artisanat du Maghreb.

MIRANDA RISANG AYU PALAR



Miranda Risang Ayu Palar dirige le Centre d'études appliquées sur la réglementation de la propriété intellectuelle, du Département de droit de la société de l'information et de la propriété intellectuelle, à la Faculté de droit à l'Université Padjadjaran. Elle s'intéresse principalement à la propriété intellectuelle "communautaire", en particulier aux indications géographiques, à la protection des ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et aux expressions culturelles traditionnelles, ainsi qu'aux organisations de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes, et aux titulaires de droits concernant les indications géographiques.

Mme Risang Ayu Palar a joué un rôle essentiel dans la mise en place du premier programme de troisième cycle sur la propriété intellectuelle en Indonésie, fruit d'une coopération tripartite entre l'Université Padjadjaran (Universitas Padjadjaran), l'Université d'Indonésie (Universitas Indonesia) et l'Académie de l'OMPI. Elle s'est par ailleurs intéressée à la propriété intellectuelle au Japon, à Singapour et en Thaïlande; a pris part à un certain nombre de projets internationaux de recherche et a participé à des négociations régionales et multilatérales, notamment dans le cadre du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI.

Elle travaille auprès de l'Assemblée culturelle de la province occidentale de Java, du Ministère des affaires étrangères, du Ministère de l'environnement et de la sylviculture, du Ministère de la justice et des droits de l'homme et du Sénat de la République d'Indonésie, à l'adoption de nouvelles lois, à l'application de la réglementation et à la création de modules d'enseignement à distance sur les droits de propriété intellectuelle.

Elle a été vice-présidente de la Commission indonésienne des recours sur les marques (2011-2014) et membre de la Commission de l'organisation nationale de gestion collective du droit d'auteur et des droits connexes (2015-2018). Elle travaille actuellement en qualité d'expert auprès du Ministère de la coordination du développement humain et de la culture (2020-2024).

JOHN RODRIGUEZ



John Rodriguez travaille comme juriste dans le service des marques du Bureau de la politique et des affaires internationales de l'Office des brevets et des marques des États-Unis d'Amérique (USPTO).

Ses travaux portent principalement sur les marques et les indications géographiques dans différentes régions, en particulier en Occident. M. Rodriguez a également fait partie de la délégation des États-Unis d'Amérique pour la négociation de plusieurs accords de libre-échange.

À son entrée à l'USPTO, M. Rodriguez travaillait comme examinateur des demandes d'enregistrement de marques déposées, s'appuyant pour ce faire sur la loi Lanham, le règlement d'application concernant les marques et le manuel relatif à la procédure d'examen des marques.

#### MAXIMILIANO SANTA CRUZ



Maximiliano Santa Cruz a fondé Santa Cruz IP, un cabinet juridique spécialisé dans l'élaboration de stratégies de propriété intellectuelle, l'innovation et le transfert de technologie. Il exerce également comme avocat-conseil hors classe auprès d'Aninat Abogados, un cabinet juridique répertorié par la revue Legal 500.

Il a dirigé l'Institut national de la propriété intellectuelle (INAPI), l'office de propriété intellectuelle du Chili, de sa création en 2009 jusqu'en octobre 2018. L'INAPI a été reconnu à trois reprises comme le service public le plus efficace du Chili et a été célébré par le magazine *World Trademark Review* comme le deuxième office de propriété intellectuelle le plus innovant au monde. Sous la conduite de M. Santa Cruz, l'INAPI a intégré le groupe des autorités internationales en matière de brevets dans le cadre du PCT et fondé PROSUR, l'initiative d'intégration d'offices de propriété intellectuelle la plus poussée, qui regroupe les offices de propriété intellectuelle de quinze (15) pays d'Amérique latine.

M. Santa Cruz a accompli deux mandats comme président du Comité permanent du droit des brevets, mais aussi comme président du Groupe de travail du PCT. Il a également participé à la négociation des accords commerciaux du Chili avec l'UE, l'AELE, la République de Corée, le Pacifique 4 (P4) et avec les États-Unis d'Amérique en tant que responsable des questions de propriété intellectuelle.

Il exerce comme conseil auprès de la Banque interaméricaine de développement, de l'Office de propriété intellectuelle de l'Union européenne, de la Banque mondiale et de l'OMPI. M. Santa Cruz publie fréquemment des articles et autres ouvrages sur la propriété intellectuelle, qu'il a enseignée à l'Université catholique, à l'Université du Chili et à l'Université Finisterrae. Enfin, il a présidé le Groupe consultatif d'experts du Medicines Patent Pool de 2011 à 2020.

ANTHONY TAUBMAN



Antony Taubman est actuellement directeur de la Division de la propriété intellectuelle, des marchés publics et de la concurrence à l'Organisation mondiale du commerce.

De 2002 à 2009, il a dirigé la Division des questions mondiales de propriété intellectuelle de l'OMPI (ce qui inclut la Division des savoirs traditionnels et le Programme des sciences de la vie). Après une carrière dans la diplomatie, il a quitté le Ministère australien des affaires étrangères et du commerce en 2001 pour intégrer le Centre australien pour la propriété intellectuelle dans l'agriculture nouvellement formé à l'Australian National University, où il a enseigné le droit international de la propriété intellectuelle et mené des recherches dans ce domaine. De 1998 à 2001, M. Taubman a dirigé le Service international de la propriété intellectuelle du Ministère des affaires étrangères et du commerce. Il a été invité à participer en tant qu'enseignant à des formations de troisième cycle dans plusieurs universités; il a notamment pris part à l'élaboration des programmes et à l'enseignement à l'Université de Melbourne, à l'Australian National University et à l'Université technique du Queensland et a également participé à nombre d'autres programmes d'enseignement et de formation dans de nombreux pays.

Avocat spécialisé dans le droit des brevets, M. Taubman a exercé en tant qu'avocat indépendant dans le droit des brevets, des marques et des dessins et modèles à Melbourne dans les années 1980. En 2008, la Fondation Rockefeller l'a invité à participer au programme Bellagio en qualité de chercheur résident au titre de ses travaux sur les ADPIC et les questions de politique publique.

DIRK TROSKIE



M. Dirk Troskie dirige le service de la planification et de la stratégie commerciales du Ministère de l'agriculture de la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud. Après avoir été agriculteur, M. Troskie est passé à l'enseignement avant d'intégrer la fonction publique sud-africaine.

À ce jour, ses fonctions consistent à informer et conseiller le ministre de l'agriculture de la province, ainsi que le Ministère national et le secteur sur les questions stratégiques. Pour ce faire, M. Troskie conduit des recherches sur les questions qui présentent un intérêt stratégique, propose des mesures et en évalue les effets.

Dans son travail de recherche, M. Troskie s'intéresse tout particulièrement aux effets d'interdépendance entre valeurs, culture, qualité, géographie et agriculture (autrement dit, aux indications géographiques), au développement d'économies agricoles dans un monde de plus en plus interdépendant, à la prise en main de la quatrième révolution industrielle eu égard aux réalités locales et à la mise en place de pouvoirs publics à la fois réactifs et responsables. M. Troskie a siégé au Comité exécutif de l'Association africaine des économistes agricoles.

MASSIMO VITTORI



Massimo Vittori est Directeur général d'oriGIn. À ce titre, il s'occupe de la planification stratégique et de la gestion globale de l'Organisation.

Auparavant, M. Vittori a travaillé comme conseiller juridique à l'International Trade Centre (ITC) – organisme commun d'assistance technique de l'Organisation mondiale du commerce et de l'ONU – où il a dirigé plusieurs projets liés à la propriété intellectuelle, à l'harmonisation du droit commercial, aux contrats types pour les PME et à l'élaboration de nouveaux mécanismes de règlement des différends commerciaux. M. Vittori a également travaillé à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), au renforcement de l'investissement des pays en développement en faveur du climat au moyen de réformes de la réglementation.

Après une licence de relations internationales, M. Vittori a obtenu un master de droit international à l'Institut de hautes études internationales et du développement de Genève et une licence de droit en propriété intellectuelle à l'Université de Turin.

Il assure régulièrement des séminaires sur les indications géographiques, les marques et les questions touchant au commerce dans plusieurs universités européennes.

[Fin du document]